

Tableau de bord des résolutions du Conseil 2023



Détail des résolutions – Actif (triés par service responsable)

| # | Résolution | Service responsable | État d'avancement des résolution |
|-------|--|---------------------|----------------------------------|
| 23-04 | IL EST RÉSOLU que le Comité de la gouvernance et de l'engagement civique charge le greffier municipal de prendre en considération les commentaires et les préoccupations exprimés par les membres du Comité, de mettre à jour la procédure opérationnelle en conséquence et de faire rapport à un futur Comité de la gouvernance et de l'engagement civique avec la procédure mise à jour. | SJ,S&RH | En cours |

LÉGENDE

SG - Services généraux I&O - Ingénierie et Opérations SIF - Services d'incendie de Fredericton FPF - Force policière de Fredericton SJ,S&RH - Services juridiques, Secrétaire et Ressources humaines
P&A - Planification et Aménagement LT&PE - Loisirs, tourisme et participation communautaire

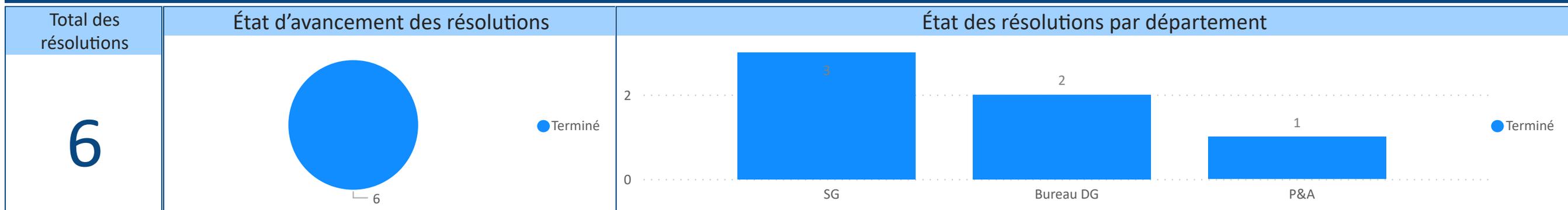
Tableau de bord des résolutions du Conseil (en cours des années précédentes)



Détail des résolutions – Actif (triés par service responsable)

| # | Résolution | Service responsable | État d'avancement des résolution |
|-------|---|---------------------|----------------------------------|
| 22-21 | IL EST RÉSOLU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (anciennement taxe sur l'essence), totalisant 16 000 000 \$, soit affecté au projet de centre des arts de la scène et que les attributions futures de 2024 à 2028, totalisant 25 200 000 \$, soient affectées au même projet; QUE la Ville de Fredericton présente à la Commission des emprunts par les municipalités une demande de 14 000 000 \$ pour le projet de centre des arts de la scène et que le reste du financement provienne de dons du secteur privé, de soutien régional et de fonds supplémentaires provenant de programmes de financement provinciaux et fédéraux; QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la municipalité ainsi que les autres documents juridiques nécessaires pour faciliter l'exécution de cette résolution. (Ceci n'est qu'une partie de la motion qui a été approuvée lors de la séance à huis clos du 11 avril 2022 du comité plénier, la partie restante étant décrite ci-dessus.) | Bureau DG | En cours |
| 21-16 | IL EST RÉSOLU QUE le directeur municipal reçoive l'ordre d'exécuter le plan recommandé pour la place des Officiers, joint en annexe A, qui comprend une piste de patinage réfrigérée, une scène, une aire de jeux pour enfants, des jets d'eau, un garage et une zone ombrée mauve dans le coin sud-ouest pour planification en collaboration avec la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick. | I&O | En cours |
| 21-15 | IL EST RÉSOLU QUE le comité sur la mobilité soutienne l'élaboration d'une étude de faisabilité sur la valeur d'une liaison de transport actif au-dessus de la route 8 entre Skyline Acres et UNB, à être achevée après l'étude sur le transport à l'échelle de la ville prévue pour l'année budgétaire 2023. | I&O | Pas commencé |

Tableau de bord des résolutions 2023 - Conseil



Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolutions | Service responsable | État d'avancement des résolutions | Commentaires |
|-------|---|----------------------|---------------------|-----------------------------------|--------------|
| 23-01 | IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente l'intention de la lettre destinée à la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation du Nouveau-Brunswick (la « Commission ») ayant pour objet le rapport préliminaire de la Commission et autorise la mairesse à envoyer la lettre ci-jointe au nom du conseil municipal moyennant les modifications dont il a été question. | 1/9/2023 | Bureau DG | Terminé | |
| 23-05 | IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve par la présente l'entente entre The City of Fredericton et All In Research & Innovations Inc. portant sur l'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel visant à renforcer les efforts pour empêcher les jeunes d'adopter un comportement criminel et de se retrouver dans le système de justice pénale. Relevant du projet « Bâtir des communautés plus sécuritaires », cette entente d'une année commençant le 1er février 2023 et se terminant le 31 janvier 2024 comporte deux périodes de renouvellement facultatif d'une année à la seule discrétion de The City of Fredericton (l'« entente ») et se chiffre à quatre-vingt-quatorze mille dollars (94 000 \$), TVH en sus; QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'accord au nom de la municipalité ainsi que tout autre document juridique nécessaire pour exécuter l'accord et cette résolution. | 2/13/2023 | Bureau DG | Terminé | |
| 23-02 | IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve par la présente l'entente sur l'Initiative de création rapide de logements entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et The City of Fredericton (l'« entente ») concernant la création de logements abordables à Fredericton, en date du 3 janvier 2023. QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la municipalité ainsi que les autres documents juridiques nécessaires pour faciliter l'exécution de cette résolution. | 1/9/2023 | P&A | Terminé | |

Tableau de bord des résolutions 2023 - Conseil

Détail des résolutions (triés par service responsable)

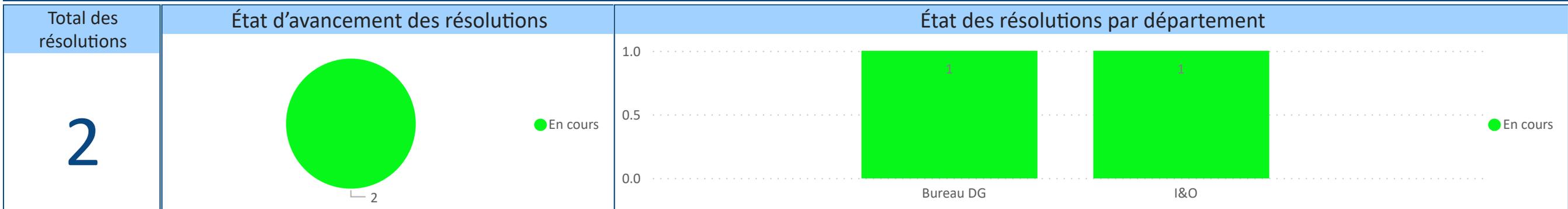
| # | Résolution | Date des résolutions | Service responsable | État d'avancement des résolutions | Commentaires |
|-------|---|----------------------|---------------------|-----------------------------------|--|
| 23-11 | <p>ATTENDU QU'il est établi que l'activité humaine perturbe considérablement les systèmes climatiques de la planète en raison de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui accroît la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, augmente la température moyenne mondiale et pose d'autres risques importants, tels que la sécheresse, les incendies de forêt, l'élévation du niveau de la mer, l'endommagement des écosystèmes et les pertes de vies humaines, et constitue une menace immédiate pour notre environnement naturel, notre santé, nos emplois et notre économie; QUE 645 villes et districts de services locaux du Canada, dont trois capitales provinciales de l'Atlantique, ont officiellement déclaré une urgence climatique; QU'une déclaration d'urgence climatique est lourde de sens du fait qu'elle indique au public que la municipalité reconnaît la gravité et l'urgence de la crise climatique et s'engage à éliminer d'urgence les émissions de gaz à effet de serre en donnant aux citoyens et au personnel municipal les moyens de réduire considérablement leur empreinte carbone, en augmentant le financement et en mobilisant les ressources nécessaires pour faire face à la crise; QUE, aux fins de cette déclaration, l'utilisation du mot « urgence » vise uniquement à renforcer la gravité urgente et critique des impacts du changement climatique, sans chercher à impliquer ou à déclencher un « état d'urgence », terme ayant une définition, un statut et une implication juridiques qui lui sont propres; QUE la Ville de Fredericton a adopté trois plans d'action climatique et en est aux premières étapes de leur mise en application, ce qui constitue une base d'action essentielle pour faire face à l'urgence des impacts découlant des changements climatiques;</p> <p>POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton déclare une urgence climatique et reconnaisse les impacts critiques des changements climatiques sur notre environnement naturel, notre communauté et notre économie;</p> <p>QUE le conseil ordonne au personnel de procéder à ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire au minimum l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) au cours des premières années en s'efforçant d'utiliser les ressources en personnel nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des trois plans d'action climatique de la Ville, lesquels concordent avec les objectifs fédéraux et provinciaux de réduction des GES (réduction de 50 % d'ici à 2030, de 100 % d'ici à 2050 et émissions carboneutres par la suite); 2. Veiller à ce que les fonds municipaux disponibles soient suffisants pour attirer et assurer un financement maximal de la part des autres ordres de gouvernement et des tiers afin de : renforcer la capacité à garantir la poursuite d'une action climatique mesurable au sein de la Ville en tant qu'administration, soutenir les efforts visant à donner l'exemple et à inspirer l'action au sein de la communauté et garantir l'investissement dans les éléments du plan climatique qui donnent un bon rendement en matière d'économies de coûts; 3. Élaborer et appliquer des stratégies de mobilisation significatives qui permettent à l'ensemble de la communauté de s'unir et de s'approprier sa part de la solution climatique par des changements de comportement et l'adoption de modes de vie à plus faible émission de carbone, en accord avec la récente pétition pressant la Ville de déployer d'urgence les plans climatiques, signée par plus de 500 personnes et 12 groupes de la société civile ou de confession religieuse ainsi que par des entreprises qui représentent beaucoup plus de gens. | | SG | Terminé | proclamation adoptée. S'aligne sur les travaux en cours de mise en œuvre des plans de la CC. |
| 23-12 | <p>IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve le choix d'EllisDon, comme entreprise de gestion de la construction retenue par le Fredericton Playhouse Inc. pour le projet du centre des arts de la scène, et consente à un financement initial ne dépassant pas 300 000 \$, somme à être versée à Fredericton Playhouse Inc. pour couvrir les frais associés à l'embauche d'EllisDon dans le cadre de la phase d'élaboration de la conception et d'autres frais et coûts à être présentés dans le cadre de l'examen par le conseil municipal de la conception du design et de l'approbation du budget final du projet.</p> | 3/27/2023 | SG | Terminé | Embauche d'une entreprise de gestion de la construction. |

Tableau de bord des résolutions 2023 - Conseil

Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolutions | Service responsable | État d'avancement des résolutions | Commentaires |
|-------|--|----------------------|---------------------|-----------------------------------|--|
| 23-13 | IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton donne à la trésorière municipale l'ordonne et l'autorisation de présenter à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités une demande permettant d'effectuer un emprunt pour l'acquisition d'un camion d'incendie Quint Arial (ou de garantir le remboursement du montant emprunté ou de conclure une entente de location, de location-achat ou d'achat) pour un montant ne dépassant pas 2 000 000 \$ pour les services d'incendie selon les modalités suivantes : But : services de protection, Durée : 5 ans, Montant : 2 000 000 \$. Cette demande relève de l'article 1.1 (ou du paragraphe 4(1)) (ou de l'article 1.1 et du paragraphe 4(1)) de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités et d'une résolution du conseil municipal de Fredericton formulée le 27 mars 2023. | 3/27/2023 | SG | Terminé | Documents envoyés à la commission municipale des emprunts de capitaux le 31 mars pour l'audition d'avril |

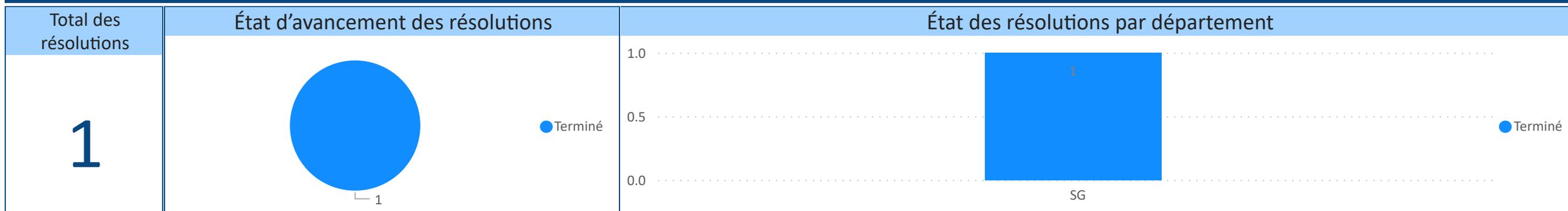
Tableau de bord des résolutions (en cours des années précédentes) - Conseil



Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolutions | Service responsable | État d'avancement des résolutions | Commentaires |
|-------|---|----------------------|---------------------|-----------------------------------|--|
| 22-21 | IL EST RÉSOLU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (anciennement taxe sur l'essence), totalisant 16 000 000 \$, soit affecté au projet de centre des arts de la scène et que les attributions futures de 2024 à 2028, totalisant 25 200 000 \$, soient affectées au même projet; QUE la Ville de Fredericton présente à la Commission des emprunts par les municipalités une demande de 14 000 000 \$ pour le projet de centre des arts de la scène et que le reste du financement provienne de dons du secteur privé, de soutien régional et de fonds supplémentaires provenant de programmes de financement provinciaux et fédéraux; QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la municipalité ainsi que les autres documents juridiques nécessaires pour faciliter l'exécution de cette résolution. (Ceci n'est qu'une partie de la motion qui a été approuvée lors de la séance à huis clos du 11 avril 2022 du comité plénier, la partie restante étant décrite ci-dessus.) | 6/27/2022 | Bureau DG | En cours | Allocation de 16 millions de dollars terminée. L'allocation de 25,2 millions de dollars est en attente de la signature d'un accord entre la province et la ville (prochaine phase du fonds de la taxe sur l'essence). L'approbation de l'emprunt sera entreprise une fois que tous les autres fonds auront été utilisés. |
| 21-16 | IL EST RÉSOLU QUE le directeur municipal reçoive l'ordre d'exécuter le plan recommandé pour la place des Officiers, joint en annexe A, qui comprend une piste de patinage réfrigérée, une scène, une aire de jeux pour enfants, des jets d'eau, un garage et une zone ombrée mauve dans le coin sud-ouest pour planification en collaboration avec la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick. | 11/8/2021 | I&O | En cours | |

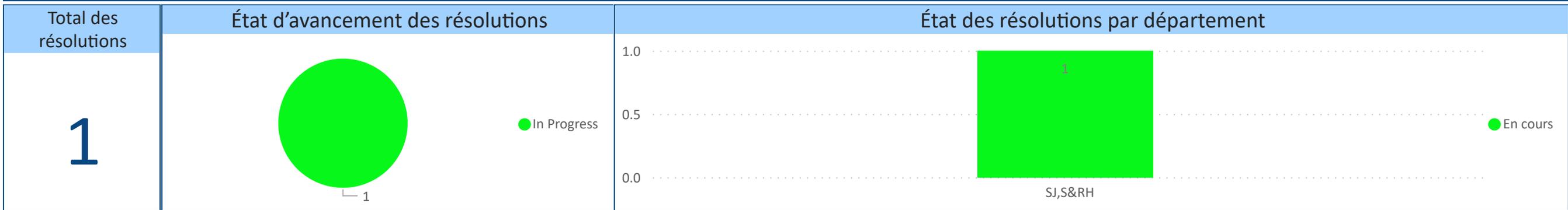
Tableau de bord des résolutions 2023 - Gouvernance environnementale



Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolutions | Service responsable | État d'avancement des résolutions | Commentaires |
|-------|---|----------------------|---------------------|-----------------------------------|--|
| 23-03 | <p>ATTENDU QU'il est établi que l'activité humaine perturbe considérablement les systèmes climatiques de la planète en raison de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui accroît la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, augmente la température moyenne mondiale et pose d'autres risques importants, tels que la sécheresse, les incendies de forêt, l'élévation du niveau de la mer, l'endommagement des écosystèmes et les pertes de vies humaines, et constitue une menace immédiate pour notre environnement naturel, notre santé, nos emplois et notre économie; QUE 645 villes et districts de services locaux du Canada, dont trois capitales provinciales de l'Atlantique, ont officiellement déclaré une urgence climatique; QU'une déclaration d'urgence climatique est lourde de sens du fait qu'elle indique au public que la municipalité reconnaît la gravité et l'urgence de la crise climatique et s'engage à éliminer d'urgence les émissions de gaz à effet de serre en donnant aux citoyens et au personnel municipal les moyens de réduire considérablement leur empreinte carbone, en augmentant le financement et en mobilisant les ressources nécessaires pour faire face à la crise; QUE, aux fins de cette déclaration, l'utilisation du mot « urgence » vise uniquement à renforcer la gravité urgente et critique des impacts du changement climatique, sans chercher à impliquer ou à déclencher un « état d'urgence », terme ayant une définition, un statut et une implication juridiques qui lui sont propres; QUE la Ville de Fredericton a adopté trois plans d'action climatique et en est aux premières étapes de leur mise en application, ce qui constitue une base d'action essentielle pour faire face à l'urgence des impacts découlant des changements climatiques;</p> <p>POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton déclare une urgence climatique et reconnaisse les impacts critiques des changements climatiques sur notre environnement naturel, notre communauté et notre économie;</p> <p>QUE le conseil ordonne au personnel de procéder à ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire au minimum l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) au cours des premières années en s'efforçant d'utiliser les ressources en personnel nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des trois plans d'action climatique de la Ville, lesquels concordent avec les objectifs fédéraux et provinciaux de réduction des GES (réduction de 50 % d'ici à 2030, de 100 % d'ici à 2050 et émissions carboneutres par la suite); 2. Veiller à ce que les fonds municipaux disponibles soient suffisants pour attirer et assurer un financement maximal de la part des autres ordres de gouvernement et des tiers afin de : renforcer la capacité à garantir la poursuite d'une action climatique mesurable au sein de la Ville en tant qu'administration, soutenir les efforts visant à donner l'exemple et à inspirer l'action au sein de la communauté et garantir l'investissement dans les éléments du plan climatique qui donnent un bon rendement en matière d'économies de coûts; 3. Élaborer et appliquer des stratégies de mobilisation significatives qui permettent à l'ensemble de la communauté de s'unir et de s'approprier sa part de la solution climatique par des changements de comportement et l'adoption de modes de vie à plus faible émission de carbone, en accord avec la récente pétition pressant la Ville de déployer d'urgence les plans climatiques, signée par plus de 500 personnes et 12 groupes de la société civile ou de confession religieuse ainsi que par des entreprises qui représentent beaucoup plus de gens. | 3/16/2023 | SG | Terminé | proclamation adoptée. S'aligne sur les travaux en cours de mise en œuvre des plans de la CC. |

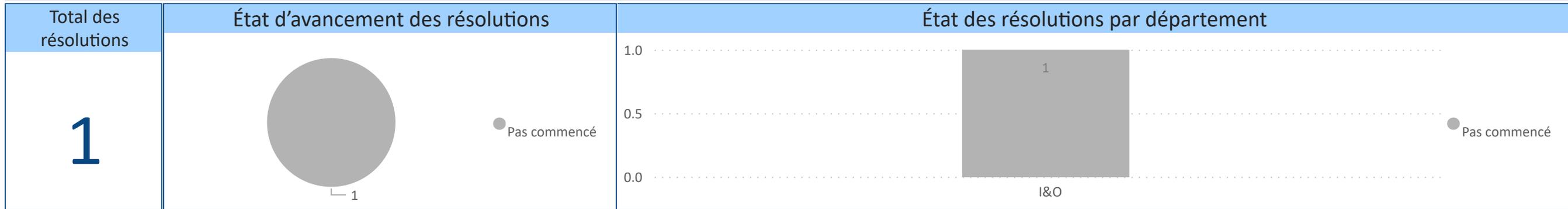
Tableau de bord des résolutions 2023 - Gouvernance et engagement civique



Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolution | Service responsable | État d'avancement des résolution | Commentaires |
|-------|--|---------------------|---------------------|----------------------------------|--------------|
| 23-04 | IL EST RÉSOLU que le Comité de la gouvernance et de l'engagement civique charge le greffier municipal de prendre en considération les commentaires et les préoccupations exprimés par les membres du Comité, de mettre à jour la procédure opérationnelle en conséquence et de faire rapport à un futur Comité de la gouvernance et de l'engagement civique avec la procédure mise à jour. | 2/2/2023 | SJ,S&RH | En cours | |

Tableau de bord des résolutions (en cours des années précédentes) - Mobilité



Détail des résolutions (triés par service responsable)

| # | Résolution | Date des résolution | Service responsable | État d'avancement des résolution | Commentaires |
|-------|--|---------------------|---------------------|----------------------------------|--|
| 21-15 | IL EST RÉSOLU QUE le comité sur la mobilité soutienne l'élaboration d'une étude de faisabilité sur la valeur d'une liaison de transport actif au-dessus de la route 8 entre Skyline Acres et UNB, à être achevée après l'étude sur le transport à l'échelle de la ville prévue pour l'année budgétaire 2023. | 10/28/2021 | I&O | Pas commencé | Le financement vient d'être reçu pour réaliser l'étude sur la liaison du transport actif de la route n° 8. |